

Ecrit par le 23 novembre 2024

Vaucluse ingénierie : mieux coopérer pour faire avancer les projets du territoire



Ils sont 21 partenaires à avoir signé la charte de coopération de Vaucluse ingénierie. Fonctionnant comme une sorte de 'guichet unique', ce nouveau service impulsé par le Conseil départemental de Vaucluse entend capitaliser sur les savoir-faire de ses partenaires pour orienter les collectivités, et notamment les plus petites, afin qu'elles trouvent les meilleurs conseils pour réaliser leur projets.

« Pour une petite commune, mener un projet cela peut quelquefois ressembler au parcours du combattant, reconnaissait lucide Violaine Démaret, préfète de Vaucluse lors de la signature de la convention de partenariat de [Vaucluse ingénierie](#). Les élus ne savent pas ainsi vers qui ils peuvent se tourner pour les réaliser. Vaucluse ingénierie doit permettre de les orienter vers les bons dispositifs, les miens (ndlr : en l'occurrence ceux de l'Etat), mais aussi ceux des autres. Vaucluse ingénierie c'est notre

Écrit par le 23 novembre 2024

capacité collective de permettre à nos élus de concrétiser leurs projets. »

« Notre capacité collective de permettre à nos élus de concrétiser leurs projets. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Impulsé par le Conseil départemental de Vaucluse, Vaucluse ingénierie a pour mission d'accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets, depuis la phase de réflexion et le premier diagnostic, jusqu'à leur réalisation concrète.

« Il s'agit d'un nouvel outil destiné aux maires pour identifier les besoins des communes dans le cadre de leur dossier d'aménagement, d'identifier les leviers et les contraintes de leur projet, de travailler sur l'étude de faisabilité, de trouver un AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage)..., précise Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental. Dans ce cadre, les élus devront se tourner vers l'équipe de 4 personnes dirigée par Caroline Leuret dont le rôle sera de faire le relais avec les services du département. »

Comment ça marche ?

Pour solliciter Vaucluse Ingénierie tout élu local ou agent d'une collectivité missionné par un élu, peut transmettre une demande par courriel à l'adresse vaucluse.ingenierie@vaucluse.fr, ou passer un appel au 04 90 16 14 15.

Un membre de l'équipe de Vaucluse Ingénierie recontacte alors le demandeur pour définir précisément le besoin afin d'y répondre au mieux.

En fonction de la nature de la demande, Vaucluse Ingénierie répond selon trois modalités :

- en traitant la demande directement,
- en sollicitant l'appui d'un service du Département qui dispose des compétences adéquates,
- en faisant appel à un ou plusieurs des experts de son réseau de partenaires, œuvrant dans les domaines de l'ingénierie publique sur le territoire vaclusien.

Ecrit par le 23 novembre 2024



Jacqueline Bouyac, présidente du Parc naturel régional du Mont Ventoux, signe la charte de coopération de Vaucluse ingénierie sous les yeux de Dominique Santoni, présidente du Département, et Violaine Démaret, préfète de Vaucluse.

Un premier niveau de conseil gratuit

A la suite de la prise de contact, le premier niveau de conseil est gratuit. Vaucluse Ingénierie propose ensuite un accompagnement, après des échanges avec les partenaires du réseau. La proposition portera alors sur le choix de l'opérateur, la méthodologie et l'estimation des coûts, selon la tarification de l'opérateur. Au final, la nouvelle structure s'engage à proposer un accompagnement personnalisé, dans la durée, jusqu'à la concrétisation du projet.

« L'idée c'est d'accompagner les maires dans leur projet alors que l'on s'aperçoit que tout est compliqué pour faire quoi que ce soit, poursuit la présidente du Département. Surtout pour les petites communes. En effet, nous nous sommes rendu compte que certaines d'entre elles ne consomment pas les crédits qui leur sont alloués alors qu'elles ont parfois du mal à boucler leur budget car elles n'arrivent pas à monter les dossiers. »

A ce jour, la mission de Vaucluse ingénierie est d'accompagner principalement les collectivités dans les domaines de la revitalisation des centres-villes, de l'aménagement urbain, des équipements publics, de l'économie du territoire, de la revitalisation commerciale, de l'aménagement paysager, du logement, de la santé, de la voirie, du vélo, du tourisme, de la lecture, du patrimoine ainsi que l'ingénierie financière.

Le tout, en s'appuyant sur les savoir-faire des partenaires de Vaucluse ingénierie (voir liste ci-dessous en

Ecrit par le 23 novembre 2024

fin d'article).

« C'est la somme de ces projets qui fait avancer le Vaucluse. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Une trentaine de projets déjà dans les tuyaux

« Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer, insiste Dominique Santoni. L'autre avantage, c'est que nous aurons connaissance du projet dès le départ. Cela nous permettra d'aller chercher des financements croisés notamment auprès de la Région ou bien de l'Europe. »

A ce jour, les équipes de Vaucluse ingénierie accompagne déjà des projets tels que la création d'un gîte d'étape pour cyclotouristes et randonneurs, une maison de santé, un bistrot de pays, l'aménagement d'une place de village, une aire de co-voiturage, la reconversion et la réhabilitation de bâtiments anciens ou d'une friche urbaine, la création de logements en locatif et en accession à prix abordable ou bien encore l'engagement d'une démarche de participation des habitants autour des richesses patrimoniales d'une commune.

« En tout, une trentaine de projets sont déjà suivis par Vaucluse ingénierie, se félicite la présidente du Département. C'est la somme de ces projets qui fait avancer le Vaucluse. »

Contact Vaucluse ingénierie : vaucluse.ingenierie@vaucluse.fr ou 04 90 16 14 15

Les 21 partenaires signataires de la charte de coopération

En tout, 21 partenaires ont signé le protocole de coopération de Vaucluse ingénierie. Ces derniers s'engagent ainsi à se mobiliser pour répondre aux divers besoins des communes et EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale). Il s'agit :

- du [Département de Vaucluse](#),
- de [l'Etat](#),
- de [la Société publique locale \(SPL\) Territoire Vaucluse](#),
- du [Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement](#) (CAUE) de Vaucluse,
- de [Solidaires pour l'habitat Vaucluse - Soliha](#),
- de l'agence [Vaucluse Provence attractivité](#) (VPA),
- de [Grand Delta Habitat](#),
- de [l'Association des maires de Vaucluse](#) (AMV),
- de [l'Etablissement public foncier régional](#) (EPFR) Paca,
- de [l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse](#) (Aurav),
- de [l'Agence départementale d'information sur le logement de Vaucluse](#) (Adil),
- du [Parc naturel régional du Luberon](#),
- du [Parc naturel régional du Mont Ventoux](#),
- du [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse](#) (SDIS),

Ecrit par le 23 novembre 2024

- du [Syndicat d'énergie Vauclusien](#),
- du [Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière](#) (SMDVF),
- de [la Banque des Territoires](#),
- de [la Chambre des métiers et de l'artisanat de région](#),
- de [la Chambre du commerce et de l'industrie de Vaucluse](#),
- de [la Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#),
- du [Centre de gestion de Vaucluse](#),
- et [la délégation régionale Paca CNFPT](#) (*Centre national de la fonction publique territoriale*).

Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée

Écrit par le 23 novembre 2024



Alors que [la seconde étape du chantier de restauration](#) du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.

Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m² couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.

Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campana, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment nécessité la fermeture de la calade située à proximité.

Ecrit par le 23 novembre 2024



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m².

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiers avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campana et d'une grande partie de l'aile des Familiers.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoît XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiers.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.

Écrit par le 23 novembre 2024

Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.

Dominique Santoni : « Ce que je veux, c'est changer la vie des Vauclusiens »



Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse a accordé une interview

Ecrit par le 23 novembre 2024

à l'Echo du mardi pour la sortie de la 7^e édition de notre hors-série annuel '**Le Vaucluse en chiffres 2023**'. L'occasion pour la première femme à la tête de l'institution départementale d'évoquer le lancement du plan santé où le Département sort de ses compétences habituelles pour répondre aux besoins quotidiens des Vauclusiens. Une volonté qui s'étend à d'autres domaines comme l'attractivité économique, le soutien aux projets d'aménagement des communes, l'audiovisuel, la sécurité... Autant de thèmes que Dominique Santoni entend prendre à bras le corps.

■ Pourquoi le Département a-t-il lancé son plan santé alors que ce domaine n'est pas de sa compétence ?

« La santé est l'une des principales préoccupations des Vauclusiens, c'est pour cela que j'ai résolument choisi de sortir des sentiers battus pour apporter des solutions concrètes à nos concitoyens qui ne trouvent plus de médecins. Alors oui, la santé ce n'est peut-être pas l'une des compétences du département mais je crois qu'il faut que l'on soit pragmatiques car ce que je veux c'est changer la vie des Vauclusiens. Le plan santé : c'était aussi l'un de nos engagements de campagne que nous allons respecter dès 2023 avec le recrutement de 8 médecins. »

■ Comment s'articule ce plan ?

« Dans un premier temps, nous avons travaillé sur les zones touchées par la désertification médicale et les priorités de l'ARS (Agence régionale de santé). Aujourd'hui, ce sont donc 4 territoires qui vont être concernés par la phase 1 de ce plan santé : Valréas, Cadenet, Apt et Avignon-Intramuros. »

■ Avignon touché par la désertification médicale, cela peut paraître surprenant ?

« C'est vrai qu'Avignon, nous ne l'avions pas forcément identifiée au début. Puis on s'est aperçus en travaillant avec le président de l'Ordre des médecins de Vaucluse qu'il y avait une véritable carence dans la cité des papes et plus particulièrement dans l'intra-muros, notamment en raison de problèmes de déplacement et les difficultés de stationnement. Il y a aussi toute une population, notamment de gens âgés, qui ne trouvait plus de médecin. Très bientôt, deux généralistes seront donc installés au sein de l'ancien espace du département et des pays de Vaucluse qui se situe en haut de la place de l'horloge, à côté de l'ancienne Banque de France. Ce lieu a l'avantage d'être visible, central et équipé en accès pour les PMR (Personnes à mobilité réduite). À termes, il y a également la place pour accueillir un troisième médecin sur ce site en cœur de ville. »

« Le local, les réseaux informatiques, le cabinet équipé, l'assistante... On s'occupe de tout. »

■ Quel est le profil des médecins retenus ?

« Il y a des médecins préretraités qui auraient pu s'arrêter mais qui finalement se disent 'vous nous donnez la possibilité de continuer à exercer de manière partielle dans des conditions plus favorables'. Nous avons aussi des jeunes médecins qui viennent tenter cette aventure avec la possibilité d'ouvrir ensuite leur propre cabinet. Et puis on a des médecins qui viennent d'ailleurs, particulièrement du Nord

Écrit par le 23 novembre 2024

de la France qui sont attirés par la qualité de vie. Dans tous les cas, ce qui leur plaît c'est de pouvoir se consacrer pleinement à leur patientèle. Pour cela, le Département les salarie, met à leur disposition le lieu dans lequel ils vont travailler - cela peut être un Espace de solidarité (Edes) comme à Apt début janvier 2023 ou à Valréas. Ce qu'il faut prendre en compte également c'est que les conditions de travail ont évolué et que les médecins qui vont s'installer sur le territoire veulent travailler comme ils l'entendent. Cela veut dire que, parfois, il y aura besoin de 2 médecins pour faire un poste comme cela va être le cas sur Avignon par exemple avec deux mi-temps. Il y en a qui feront des gardes et d'autres qui n'en feront pas. Il y en a qui feront des visites à domicile et d'autres non. Si l'un veut partir en vacances, un autre peut le remplacer. Ils auront une totale liberté et quand on les rencontre c'est ce qui les séduit. Ce qui est intéressant aussi pour eux, c'est que l'on va mettre en place un vrai réseau de santé. C'est-à-dire qu'ils ne vont pas travailler seuls et que, par exemple, il va y avoir une mise en réseau internet leur permettant d'échanger leurs données et de communiquer. Le local, les réseaux informatiques, le cabinet équipé, l'assistante... On s'occupe de tout. Pas besoin non plus de faire de l'encaissement car nous avons un accord avec la Caf. J'insiste, ils ne font que de la médecine et c'est ça qui leur plaît. »

■ **Ce plan santé répond-il à une demande des maires de Vaucluse ?**

« Il y avait de leur part une réelle inquiétude qu'ils faisaient remonter régulièrement. Et comme il n'y a pas de mal à s'inspirer de ce qui fonctionne bien dans les autres territoires, nous avons vu le département de Saône-et-Loire où le Conseil départemental assume et conforte son rôle de garant de l'équité territoriale en contribuant activement à rétablir l'égal accès de tous les citoyens aux soins de proximité. Nous sommes le 1er département de la Région Sud à mettre en place un tel dispositif. »

■ **Est-ce que le fait d'avoir été maire auparavant, maire d'Apt en l'occurrence, une commune touchée par ces difficultés d'accès aux soins, vous a sensibilisée davantage à ces problématiques ?**

« Certainement, car lorsque l'on débute avec ce mandat de maire, il y a ce côté 'pied dans la terre', proximité, on rencontre plein de gens. Encore faut-il aimer les gens et avoir de l'empathie. Mais c'est vrai que c'est un atout de bien connaître les territoires et les maires sont souvent les mieux placés pour cela. Au-delà de ça, cela fait aussi parti de mon ADN : changer la vie des gens. Les Vauclusiens attendent des solutions. Ma satisfaction en tant que politique c'est quand on m'arrête dans la rue pour me dire que 'c'est bien ce que vous avez fait'. »

■ **Quelles sont les limites que vous vous êtes fixées avec ce plan santé et qu'elles sont les étapes à attendre à l'avenir ?**

« Il y a 3 étapes. La première c'est la mise en place de ces 8 généralistes début 2023. Mais nous allons continuer avec l'arrivée de nouveaux médecins dans le courant de l'année afin de mieux quadriller le territoire. À titre comparatif, la Saône-et-Loire compte maintenant plus d'une centaine de médecins. Ensuite, nous envisageons de faire aussi appel à des spécialistes, qui nous ont déjà sollicités d'ailleurs, comme des dentistes notamment. Parallèlement nous souhaitons créer un bus itinérant dans les territoires où il n'y a pas assez de population pour avoir un docteur comme dans le secteur de Sault. Ce bus avec un véritable médecin traitant offrira un vrai suivi. Enfin il y a aussi le développement de la télémédecine. »

Écrit par le 23 novembre 2024

« Les médecins ne veulent plus œuvrer comme hier, il faut s'adapter. »

■ **Justement en ce qui concerne la télémédecine, le Vaucluse a été choisi par la Région comme département pilote pour ce type de suivi en matière de santé, notamment dans le domaine du télédiagnostic ophtalmologique ?**

« Pour cela nous travaillons effectivement avec la Région Sud qui nous a apporté un soutien financier important. Alors, même si on sent une certaine réticence concernant le déploiement du télédiagnostic et de la télémédecine, à un moment il faut accepter que le monde change. Les médecins ne veulent plus œuvrer comme hier, il faut s'adapter. Aujourd'hui, il y en a moins et ils veulent travailler différemment. Donc, si on veut être soignés il faut aller vers de nouvelles technologies. Toutefois, la télémédecine ce n'est pas pour tout non plus et cela ne remplacera pas le médecin. Mais dans les domaines de la vision et de la dermatologie par exemple on sait que la télémédecine fonctionne bien. »

■ **D'un point de vue plus 'technique' cette possibilité de développement de la télémédecine a été rendue possible par le déploiement du THD (Très haut débit) par le Département ?**

« Si on a été choisis par la Région c'est effectivement parce que nous avons été des précurseurs sur le très haut débit en Provence- Alpes-Côte d'Azur. C'est aussi parce que nous avons su être innovants. »

■ **Outre la santé, y a-t-il d'autres outils collectifs que vous souhaitez mettre en place comme Vaucluse ingénierie par exemple ?**

« Il y a effectivement plusieurs projets que nous voulons mettre en place au fur et à mesure dans le courant de la mandature. Vaucluse ingénierie est l'un de ceux que nous allons lancer le plus rapidement. Il s'agit d'un nouvel outil destiné aux maires pour identifier les besoins des communes dans le cadre de leur dossier d'aménagement, d'identifier les leviers et les contraintes de leur projet, de travailler sur l'étude de faisabilité, de trouver un AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage)... L'idée c'est d'accompagner les maires dans leur projet alors que l'on s'aperçoit que tout est compliqué pour faire quoi que ce soit. Surtout pour les petites communes. En effet, nous nous sommes rendu compte que certaines d'entre elles ne consomment pas les crédits qui leur sont alloués alors qu'elles ont parfois du mal à boucler leur budget car elles n'arrivent pas à monter les dossiers. »

■ **Concrètement cela se passera comment pour les communes vauclusiennes faisant appel à cette structure ?**

« Les maires devront se tourner vers l'équipe de 4 personnes dirigée par Caroline Leuret dont le rôle sera de faire le relais avec les services du département. Dans ce cadre, Vaucluse ingénierie accompagnera ainsi leurs démarches techniques et financières auprès des 23 différents partenaires du département comme le CAUE, la SPL Territoire 84, VPA, l'Aurav, EPF-Paca, les parcs naturels régionaux du Ventoux et du Luberon, le Sdis... »

« Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer. »

Écrit par le 23 novembre 2024

« L'autre avantage, c'est que nous aurons connaissance du projet dès le départ. Cela nous permettra d'aller chercher des financements croisés notamment auprès de la Région ou bien de l'Europe. Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer. Cette mutualisation du conseil mis à disposition des maires c'était une vraie attente de leur part. Et pour le Département, quand les maires réalisent des projets, l'ensemble des Vauclusiens s'en rend compte. C'est donc notre intérêt d'aller aider les communes. »

■ Vous travaillez également à l'élaboration d'un plan cinéma ?

« Il est nécessaire de sortir ce département d'un certain marasme et de constater qu'il y a des écosystèmes qui marcheraient mieux ici qu'ailleurs en étant parfaitement adaptés à notre territoire. L'audiovisuel en fait partie car nous avons tout ce qu'il faut pour pouvoir développer cette forme d'économie sachant que nous avons déjà la base : on a des écoles d'art, l'université, de nombreux studios d'animation... Nous avons la possibilité de former des gens qui s'engageront dans cette industrie, de créer des métiers intéressants qui correspondent à l'air du temps. Cela veut dire aussi que les professionnels de l'audiovisuel ou du cinéma qui viendront ici pour tourner n'auront pas besoin de venir avec leur équipe car il y aura déjà des techniciens sur place, des studios. »

« Dans cette optique, nous voulons renforcer le rôle de la commission du film avec des studios sur Avignon, le Ventoux et le Luberon. Nous souhaitons aussi faire un état des lieux pour savoir ce que nous avons sur le territoire en termes de formations, de studios, de tournages, de vidéastes, de techniciens, d'acteurs... pour savoir ce qui nous manque et par quoi on commence dès 2023. Le Département va également participer financièrement au plan cinéma de la région. Et grâce à VPA qui travaille à l'implantation de nouveaux acteurs sur notre territoire qui en est déjà bien pourvu, nous allons être un des tout premiers départements en matière de studio d'animation. »

« Nous avons souhaité fédérer les entreprises et les personnalités qui veulent porter les couleurs du Vaucluse. »

■ Cette année 2022 a aussi été marquée par le lancement de la 'Team Vaucluse' ?

« Oui, nous avons effectivement souhaité fédérer les entreprises et les personnalités qui veulent porter les couleurs du Vaucluse, le faire rayonner en France comme à l'international, afin de susciter des implantations d'entreprises et l'installation de talents sur le territoire. C'est l'ambition de la toute nouvelle 'Team Vaucluse' et cette mise en réseau des décideurs qui vont désormais avancer sur des thématiques de réflexion et de travail courant 2023. »

■ La fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat a constitué un autre dossier important de cette année écoulée ?

« J'ai été interpellé par de nombreux maires de Vaucluse sur les grandes difficultés qu'aurait Vallis habitat à remplir tous ses engagements en matière de logement dans les années à venir que ce soit en termes de réhabilitation d'un parc vieillissant, de construction dans les zones carencées ou de réponse à la nouvelle réglementation thermique d'isolation des logements. Nous avons donc choisi de fusionner

Écrit par le 23 novembre 2024

notre bailleur départemental avec Grand delta habitat, une coopérative vaclusienne qui depuis des années a fait ses preuves dans la gestion du logement social. C'est le choix de l'efficacité et de la modernisation de notre logement social car nous voulons apporter une réponse rapide aux attentes des locataires. »

« Grand delta habitat s'est ainsi formellement engagé dans le cadre de cette fusion à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans sur tout le territoire du Vaucluse. C'est considérable ! Cette rénovation est notre priorité car c'est celle des maires comme celle des locataires. Dans le même temps, cette dynamique va également s'accompagner de la construction de logements neufs à travers un engagement de 500 logements neufs par an dans le Vaucluse. »

■ **Votre leitmotiv c'est donc d'agir tout azimut pour le Département ?**

« Je pense tout le temps au Département, même la nuit. Il faut aller parfois là où l'on ne nous attend pas mais où je sais qu'il y a un véritable besoin. C'est très important de faire. Les gens attendent des solutions. Ils ont envie d'entendre des choses qui vont leur faire du bien. Bien sûr qu'il y a des choses qui vont mal mais il y a aussi des choses qui vont bien. Dans cette optique, le rôle des politiques c'est de dire où l'on va. Et l'administration dit comment on y va. C'est un travail commun mais il faut effectivement qu'il y ait quelqu'un qui trace un cap. Et je ne cesse de le dire, le mandat de président du Département est un mandat local. Alors au final, il y a ce que l'on veut être et ce que l'on veut faire. Moi j'ai choisi de faire : au département mais aussi avec les maires de Vaucluse. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Avignon, l'Aharp lance le 1er centre parental de Vaucluse

Ecrit par le 23 novembre 2024



L'AHARP (Association hébergement accueil réinsertion en Provence) vient de lancer son Centre parental -ex centre maternel l'Oustau- en partenariat avec le Département de Vaucluse. Mission ? Accueillir la femme enceinte, l'enfant et ses parents dans le cadre des '**1 000 premiers jours de l'enfant**'. 80 structures de ce type existent en France dont deux en région Sud-Paca à Avignon et à Marseille.

Objectif ? Soutenir le lien de la femme enceinte avec son futur enfant et éviter le placement de l'enfant en maintenant sa relation avec ses deux parents. Le public visé ? Les personnes en rupture familiale ou sociale. Objectif ? Assurer la sécurité physique et affective pour le bon développement de l'enfant.

Le centre parental

Le Centre parental accueille les femmes enceintes, les familles avec enfants en rupture familiale ou sociale, des enfants en ordonnance de Placement Provisoire (OPP) avec leur parent(s). Des professionnels -psychologue, infirmières, assistantes sociales, accompagnante éducative et sociale, éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur- sont là pour les entourer et les guider vers leur parentalité, afin qu'ils puissent se comprendre, organiser leur quotidien et se projeter vers un futur possible, dans un lieu sécurisant et gagner en autonomie. Le centre maternel et parental Aharp se situe 395, rue Pierre Seghers, bâtiment Orion, à Avignon. Les bureaux de l'équipe sont installés au Centre affaires-Cap Sud où se trouvent l'espace d'accueil et d'entretiens, une salle d'activité et de jeu, une cuisine équipée pour des actions collectives dont voici le [livret d'accueil](#).

Les moyens

L'accueil des personnes se fait au gré de logements meublés et équipés dans le parc privé et public, à

Ecrit par le 23 novembre 2024

Avignon et propose également des espaces de vie partagés comme des salons TV, des salles d'activité, des laveries, dans des logements collectifs.

Les chiffres clés

L'AHARP propose 260 places d'accueil et d'accompagnement sur trois pôles Hébergement, Protection de l'enfance et Logement. Le pôle Hébergement, dans le cadre du CHRS -Centre d'hébergement et de réinsertion sociale- dispose de 71 places en insertion et 10 en urgence. Le pôle Protection de l'enfance dispose du Centre parental pouvant accueillir 9 places adultes et 10 places enfants ; Le service d'accompagnement à l'autonomie propose 75 places et la Villa d'accueil d'urgence des mineurs de 6 places. Enfin, le pôle Logement est constitué d'une Maison relais de 35 places en pension de familles ; d'une Maison relais spécialisée de 30 places en résidences d'accueil et d'un Service de coordination logement et santé psychique de 20 places. En 2020, 2021 et 2022, l'AHARP a accueilli et accompagné en moyenne 360 personnes pour des séjours de plus en plus longs au regard des situations dont la précarité et la complexité s'intensifient. L'équipe est composée de 70 salariés à temps plein et partiel. C'est en 2021 que le centre maternel l'Oustau de l'AHARP se transforme, en collaboration avec le Conseil départemental en Centre parental. Un [colloque](#) réunissant de nombreux spécialistes de l'inclusion, de la prévention et de la protection de l'enfance s'est tenu lors de la présentation du Centre parental.

Ecrit par le 23 novembre 2024



Département et préfecture : des vœux inédits en Vaucluse



Pour cette nouvelle année, le Conseil général de Vaucluse et la préfecture avaient décidé de mutualiser leurs vœux par soucis d'économie notamment. Une volonté affichée de montrer également la dynamique commune qui peut aussi exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Le tout avec le président de la Région Sud en invité surprise et un leitmotiv : l'amour, l'amour, toujours l'amour...

« C'est un plaisir décuplé de faire ces vœux avec le Conseil départemental », s'est réjouie Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à l'occasion des vœux communs du Département et des services de l'Etat qui viennent de se dérouler à la salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Ecrit par le 23 novembre 2024

« Cependant, si c'est la première fois que cela se déroule ainsi en Vaucluse, ce n'est pas inédit dans la région où cela s'est déjà pratiqué dans d'autres départements », a tenu à rappeler [la représentante de l'Etat qui a pris officiellement ses fonctions en août dernier](#).

« Un année 2023 placée sous le sceau de coproduction. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Sous les yeux de Christophe Mirmand, préfet de région, invité surprise, en compagnie de Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de cette cérémonie, Violaine Démaret a souhaité « que cette année 2023, à l'image de ces vœux, soit placée sous le sceau de la coproduction. »

Et devant les nombreuses difficultés liées à la conjoncture actuelle, la préfète de Vaucluse a exhorté « les élus et les responsables locaux à relever tous ces défis afin répondre à ces problématiques. »

« 'L'Etat répondra d'ailleurs présent également », a-t-elle tenue à insister en rappelant que ses services seraient particulièrement actifs dans les domaines du renforcement de la sécurité, du déploiement des dispositifs d'aides, de l'aménagement du territoire tout en le préservant, du renforcement de la citoyenneté ainsi que dans la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale. »

Ecrit par le 23 novembre 2024



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (au centre), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse (à gauche de la représentante de l'Etat sur la photo) et Renaud Muselier, président de la Région Sud (à droite).

Rationalisation des dépenses publiques

« Avec madame la préfète de Vaucluse, nous avons eu la volonté commune, d'organiser ensemble cette cérémonie de vœux, en cassant quelque peu les codes du monologue de début d'année, confirme Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Avec elle nous avons aussi voulu nous adresser à vous conjointement dans un souci partagé de rationalisation des dépenses publiques bien sûr, mais aussi parce que nous sommes toutes deux animées par le désir de travailler en collaboration et en complémentarité, Département et services de l'Etat, en Vaucluse. Comme nous le faisons pareillement avec la Région. Compte tenu des difficultés que nous traversons collectivement, compte tenu des crises qui se succèdent, il est essentiel que les pouvoirs publics additionnent leurs forces localement pour apporter des solutions à nos concitoyens. »

La présidente de l'institution départementale a ensuite égrené les projets majeurs à venir du Département :

« En 2023, jamais le Département de Vaucluse n'aura aussi autant investi, poursuit Dominique Santoni : 133M€ d'investissements au total pour lancer des chantiers de grande envergure comme Memento, le

Écrit par le 23 novembre 2024

pôle des archives et du patrimoine en Vaucluse, la future Maison des Personnes Handicapées à Avignon, ou bien encore pour démarrer la déviation d'Orange, très attendue et depuis longtemps, ainsi que l'aménagement visant à désengorger le carrefour de Bompas. Cette année, 5,35M€ seront également consacrés aux infrastructures vélo. Cet effort permettra de finaliser les itinéraires de la Via Rhôna (par la réalisation de la liaison entre Sorgues et La Barthelasse) et de la Via Venaissia entre Orange et Velleron.

»

Découvrez les voeux du Département en vidéo.

Miser sur un Vaucluse durable qui ne soit pas punitif

« Avec la crise concomitante du coût de l'énergie, un Vaucluse durable n'est plus une option, c'est une obligation, insiste par ailleurs la présidente. Incontestablement, 2022 aura été l'année d'une prise de conscience collective sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Et notamment sur la raréfaction de notre ressource en eau. Chacun voit bien désormais qu'on ne peut plus faire comme avant ni comme si, il ne se passait rien. Notre action pour la transition écologique se déploiera donc dans tous les domaines, avec des mesures pragmatiques et incitatives. L'écologie ce n'est pour moi ni une idéologie punitive, ni une morale culpabilisatrice. C'est une somme de solutions pratiques et concrètes pour faire mieux en abimant moins. »

Équipement systématique de photovoltaïque sur les toitures des collèges et des bâtiments du département chaque fois que cela pourra ce faire, plantation de 50 000 arbres, développement d'un réseau d'aires labelisées de covoiturage (objectif : 35 aires et près de 500 places fin 2023), 4M€ par an pour la mise en œuvre de sa stratégie d'irrigation agricole (notamment le projet HPR coté Rhône et celui, au Sud, avec la Durance), mise en place du plan santé et déploiement de la télémédecine, fusion entre Vallis habitat et Grand Delta habitat afin de disposer d'un outil local performant de construction et de gestion du logement social, lancement d'une filière audiovisuel et cinéma, montée en puissance de Vaucluse Ingénierie, une plateforme opérationnelle qui recueille d'ores et déjà l'adhésion de nombreux maires...

C'est après ces nombreuses annonces et avec la chanson 'l'Amour, l'amour, l'amour' de Mouloudji en fond sonore que Dominique Santoni a conclu qu'en ce « ce début d'année, je veux être confiante, optimiste et pleine d'espoir pour notre département. Je suis une élue locale, viscéralement attachée à la proximité et aux solutions concrètes de terrain. Loin de la politique partisane. »

Un des plus beaux départements de la Région Sud

Débordant d'amour lui aussi pour le Vaucluse, Renaud Muselier, président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est enthousiasmé en rappelant aux représentants des corps constitués que « vous vivez dans l'une des plus régions d'Europe et dans l'un des plus beaux départements de cette région ». Et d'enfoncer ensuite le clou en rappelant que le « Vaucluse est un département essentiel à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

L'occasion aussi pour le président de la Région Sud, participant surprise à cet événement, de préciser que durant son deuxième mandat la Région va déployer 2,3 milliards d'euros pour le Vaucluse (1,6 milliard d'euros de fonds régionaux et 700M€ de fonds européens).

Avec, par exemple, 21M€ pour les urgences d'Avignon et de Carpentras, 1,3M€ pour l'aide aux polices municipales et aux forces de l'ordre, 30M€ pour les aménagements hydraulique agricole Haute Provence

Ecrit par le 23 novembre 2024

Rhodanienne pour le Nord Vaucluse, 7,5M€ pour l'échangeur de Bonpas, 18M€ pour le passage à 100% de la couverture THD (Très haut débit), 1M€ pour l'aménagement de la zone d'activités Europarc à Bollène, 8 M€ pour le tramway du Grand Avignon ou bien encore 2,8M€ pour les pistes cyclables entre Jonquières et Orange.

« Dès notre premier mandat, la Région a engagé 1 milliard d'euros pour le Vaucluse : 690 M€ de fonds régionaux et 310 M€ de fonds européens, poursuit Renaud Muselier. Depuis, la Région a multiplié ses engagements en Vaucluse avec des dossiers emblématiques comme à Sorgues, 300 000€ pour la société CARI, pour une usine de production, à Apt, les aménagements touristiques du Plan d'Eau pour 700 000€, pour la Plaine d'Avignon, 2M€ pour la modernisation du canal hydraulique, à Carpentras, 2M€ pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 1,1M€ pour la réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent, à Vaison-la-Romaine, la création d'un dojo pour 200 000€... Partout dans le département, 12 maisons de santé construites dont une à Sorgues. »

Département : économies d'énergies et rapport d'orientation budgétaire à l'ordre du jour

Écrit par le 23 novembre 2024



Sur 32 délibérations, deux ont particulièrement fait réagir les élus. La 1^{re} sur le Rapport 2022 du développement durable. La présidente, Dominique Santoni a pris la parole pour évoquer les mesures prises pour économiser l'énergie. « D'ici 2030, les bâtiments devront réduire de 40% leur consommation énergétique. Pour mémoire, celle du gaz représente 21 000 Mégawatts/heure soit 4 900 tonnes de gaz carbonique et celle d'électricité 11 000 Mégawatts/heure soit 950 tonnes de CO₂. A lui seul, le renouvellement du marché d'électricité pour les locaux administratifs hors collèges est passé de 900 000€ à 2,8M€, il a donc triplé ».

Dominique Santoni a suggéré alors quelques mesures de bons sens pour réduire la facture : pas plus de 19° dans les locaux et réduction la nuit et le week-end, plus aucun éclairage extérieur, ce qui permettra de faire 20% d'économies. A moyen terme, des diagnostics permettront d'améliorer l'inertie thermique des collèges. Par exemple, la rénovation du Collège Vallis Aeria à Valréas a permis une économie de 20% (soit 29t de CO₂), pour Lou Vignarès à Védène ce sont 60% qui seront atteints. Par ailleurs sera développée l'installation de panneaux photovoltaïques sur une vingtaine de sites départementaux, ce qui représentera 30% de leur consommation totale ».

Ecrit par le 23 novembre 2024



A été précisée également l'aide du Conseil Département dans l'acquisition de poêles à bois (bûches et pellets) chauffe-eau solaires, remplacement des fenêtres et isolation des combles et des murs. En 2022, 582 vauclusiens ont profité de ce coup de pouce pour la rénovation thermique de leur logement (pour un montant global de près de 500 000€). Quelques élus « tendance écolo » en profitent pour décerner des bons points et faire des digressions philosophico-politiques à n'en plus finir sur l'état de la planète et la mondialisation comme s'ils étaient au Parlement européen ou à la tribune de l'ONU à New-York.

Rapport d'orientation budgétaire

Le ROB (Rapport d'orientation budgétaire) a été présenté par le sénateur Jean-Baptiste Blanc, conseiller départemental en charge des finances. « Après la pandémie, l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février dernier a continué à bouleverser l'ordre mondial. En ont découlé la crise énergétique, l'émergence d'une inflation à un niveau jamais atteint depuis 30 ans et le renchérissement exponentiel du coût de l'énergie et des matières premières. Le ciel s'obscurcit, nous devons consommer avec sobriété, développer des énergies renouvelables et plus propres. Mais le Vaucluse a les moyens de ses ambitions : les recettes sont passées de 600M€ en 2015 à 680M€ en 2021 grâce aux droits de mutations, ce qui va permettre de continuer à investir (notamment dans la construction d'une Maison départementale des personnes handicapées, l'aménagement d'un nouveau site pour les Archives départementales, de la

Ecrit par le 23 novembre 2024

déviations d'Orange et du carrefour de Bonpas et enfin la suppression du passage à niveau à Petit-Palais). En revanche en raison de la revalorisation des points d'indices et du 'Ségur' de la santé, les dépenses de personnel vont passer de 132,4M€ en 2022 à 139,2 l'an prochain (+ 5,1%).

« **Tout ce qui est excessif est insignifiant** »

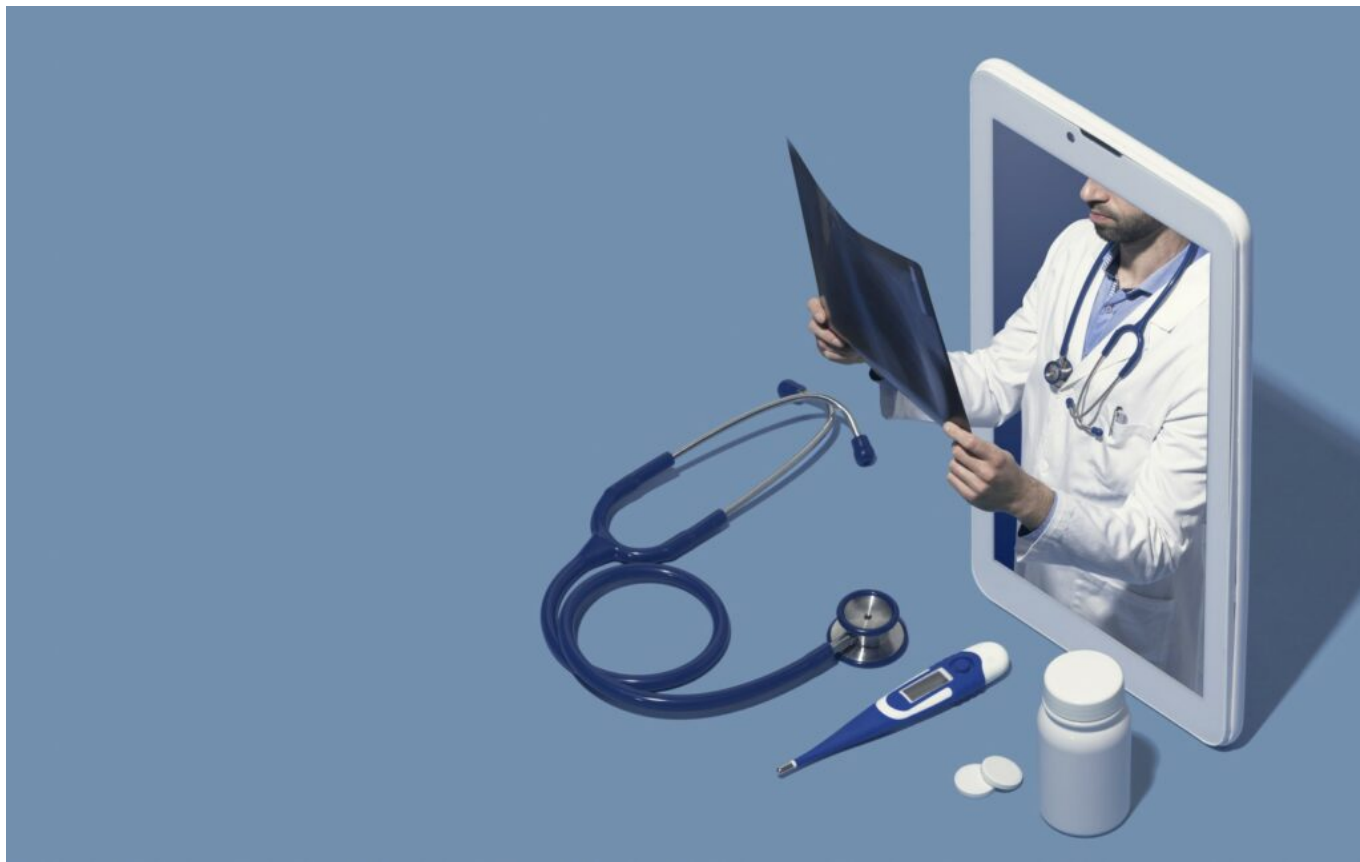
L'opposition se déchaîne : Marie Thomas de Maleville (RN) parle de « politique anxieuse qui est le copié-collé du budget 2021 », André Castelli (PC) déplore la prééminence des subventions allouées au pays d' Apt (commune dont la présidente a été maire pendant 7 ans), Yann Bompard (Ligue du Sud) regrette « l'absence de marge de manoeuvre du département » et se demande « si l'Etat ne veut pas le rayer de la carte. » Le député macroniste Jean-François Lovisolo trouve « cocasse que le RN dénonce la prétendue politique de la peur qui est d'habitude son fonds de commerce » et rappelle que « Gouverner c'est faire des choix, même si le contexte actuel est compliqué ».

La présidente Santoni reprend la parole pour répondre. D'abord à André Castelli que « ses allégations sont déplacées, ses insinuations fausses. Il ne manque pas 17 médecins, mais 9. Et où iront-ils? D'abord à Avignon, puis à Valréas, Cadenet et enfin à Apt » et conclut que « Tout ce qui est excessif est insignifiant ». A l'élue RN « Qu'il s'agit d'un débat, pas du vote du budget, que c'est le contexte qui est anxieux avec la guerre en Ukraine après le COVID et le confinement, pas le ROB ». Quant à Jean-Baptiste Blanc, le rapporteur, il s'agace de voir certains chiffres manipulés : « 218M€ au titre de la solidarité, c'est du jamais vu dans ce département ! »

Lors du vote du budget l'ambiance risque sans doute être encore plus tendue.

Le Vaucluse capitale régionale de la télémédecine

Ecrit par le 23 novembre 2024



Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, viennent d'annoncer leur souhait de faire du Vaucluse le département pilote de la région en matière de télémédecine. Une volonté qui, pour débiter, va se traduire par un projet de déploiement de télédiagnostic ophtalmologique en partenariat avec la structure Atlas vision et le centre hospitalier du Pays d'Apt. Un partenariat inédit entre le privé et le public qui constitue l'acte I du plan santé du département de Vaucluse.

« Département le plus avancé en termes de connexion Très haut débit (THD) avec 79% du territoire couvert, je souhaite faire du Vaucluse la capitale régionale de la télémédecine, explique Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais pour cela, nous devons bâtir aujourd'hui les fondations de ce projet exceptionnel : nous lancerons l'appel à projets 'Télésanté' le 3 novembre prochain, avec un budget de 450 000€ à la clef, et des co-financements Etat-Région-Département. Nous allons aussi chercher 13M€ de fonds européens pour la télémédecine, et le Vaucluse y sera éligible. Enfin, nous soutiendrons le déploiement du projet de télémédecine Atlas vision dans le Centre hospitalier d'Apt, en accord avec les professionnels de santé. »

Ce projet vise à équiper le [centre hospitalier du Pays d'Apt](#) avec les équipements nécessaires (près de 200 000€, dont 135 912€ financés par la Région et 63 137€ par le Département) pour réaliser des diagnostics ophtalmologiques en partenariat avec [le pôle Atlas vision](#) déjà présent à l'Isle-sur-la-Sorgue

Ecrit par le 23 novembre 2024

et à Carpentras. Cette structure regroupe 8 médecins spécialistes de la pathologie et de la chirurgie de l'œil accompagnés d'une équipe paramédicale dédiée (optométristes, orthoptistes, secrétaires médicales, coordinateur de santé...).



Renaud Muselier, président de la Région Sud, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et les représentants du Centre hospitalier du Pays d'Apt et d'Atlas vision.

Dans le territoire du Pays d'Apt où l'on compte la plus grande part des plus de 60 ans l'offre ophtalmologique est largement insuffisante avec des délais de prise en charge excessif. La mise en place de cette télémedecine va donc permettre d'optimiser l'établissement des diagnostics via le centre hospitalier d'Apt. Plus besoin de se déplacer sur Cavaillon, Carpentras ou l'Isle-sur-la-Sorgue. Un trajet qui pouvait pousser certains patients à refuser les soins.

Quand la médecine des champs s'inspire de la médecine des champs de bataille

Désormais, d'ici juin 2023 (le temps d'équiper les futurs locaux de téléconsultation), des orthoptistes recevront les patients à Apt pour les examens et les diagnostics seront établis à distance par les spécialistes d'Atlas vision. Ainsi à l'image de la médecine de guerre, des personnels de santé formés spécialement réaliseront les examens alors que le diagnostic sera établi par des spécialistes, loin de la ligne de front. Au final, l'objectif est de ne plus de perte de temps en trajet inutile.

Autre avantage, ce dispositif va aussi permettre de filtrer les pathologies et prioriser les urgences. En effet, l'établissement d'un diagnostic par un spécialiste pour des lunettes permet surtout de contrôler l'état de santé des patients en décelant de nombreuses pathologies comme le glaucome, la rétinopathie diabétique, la DMLA, les pathologies cornéenne ou bien encore les infections ou les inflammations de l'œil.

Ecrit par le 23 novembre 2024

« Ce dispositif va permettre à la population rurale d’avoir accès aux soins spécialisés, précise [Danielle Frégosi, directrice du centre hospitalier du Pays d’Apt](#). Il s’agit d’un véritable changement de l’accès aux soins en temps réels. »

« Il est important de réaliser des dépistages précoces pour réduire les pathologies comme par exemple le glaucome », insiste [le docteur Marie Boulze, ophtalmologiste chez Atlas vision](#).

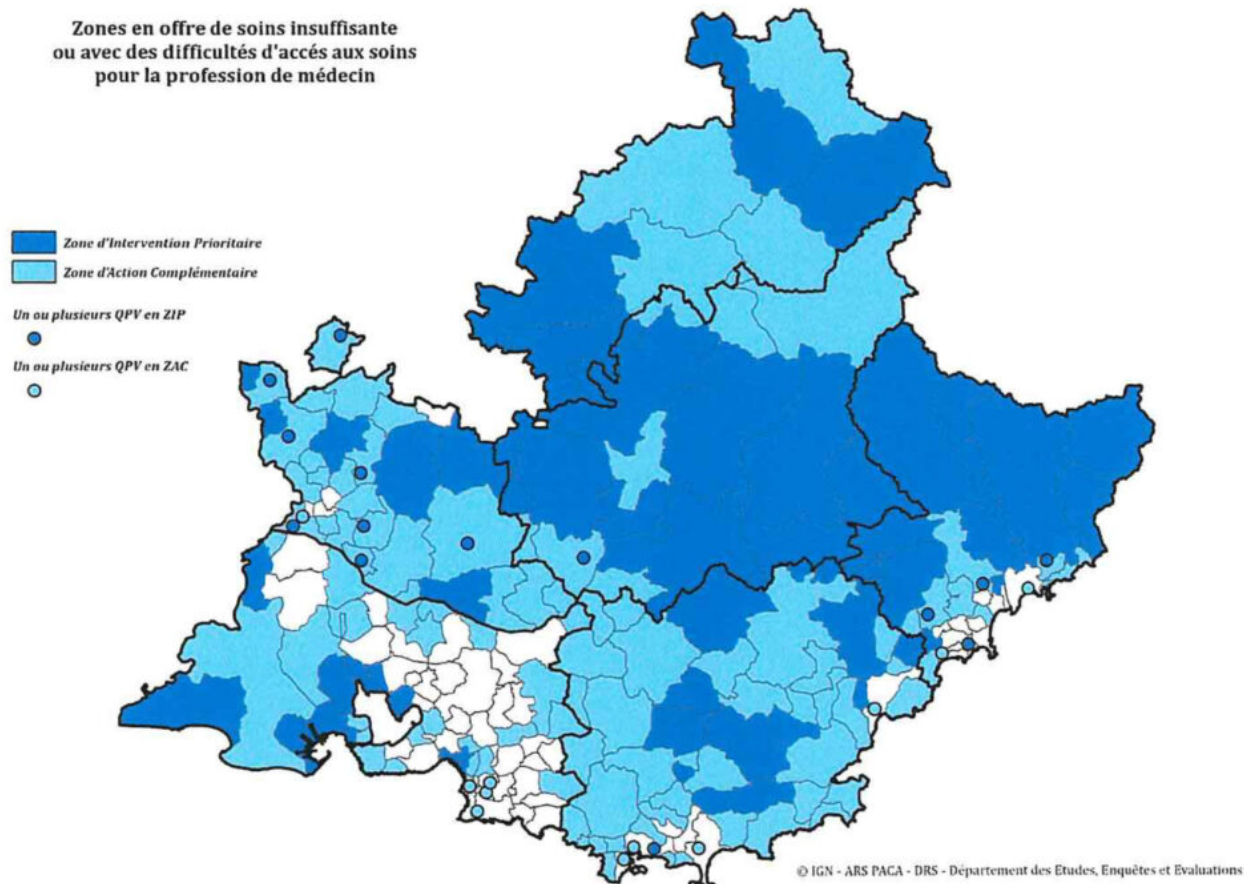
« Un oasis au milieu d’un désert médical. »

Docteur Grira

« Ce dispositif sera une porte d’entrée importante vers l’ophtalmologie, complète [le docteur Grira, ophtalmologue au sein d’Atlas vision](#). Il constituera un oasis au milieu d’un désert médical. »

« La première brique de cette ‘capitale régionale’ de la télémédecine est posée », conclut Renaud Muselier et le président de la Région Sud de poursuivre : « je veux renouveler ici mon engagement : dans le courant de la mandature, un centre régional de ‘Télémédecine Sud’ sera installé dans le Vaucluse, pour cartographier, analyser, apporter du soutien technique et opérationnel à tous les projets de la Région. »

Ecrit par le 23 novembre 2024



Le Vaucluse affiche la densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud.

Un plan santé pour faire face à la désertification médicale

Avec cet acte I de son plan santé, le Département entend ainsi faire face à une désertification locale de l'offre de santé. En effet, près des trois quarts des 151 communes vauclusiennes sont désormais classés en Zone d'intervention prioritaire (5% des communes) ou en Zone d'action complémentaire (66%) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à la fois dans les zones rurales et dans certains quartiers urbains.

Le Vaucluse affiche la densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud (85,6 médecins libéraux pour 100 000 habitants). En 2020, 479 médecins libéraux étaient en exercice en Vaucluse, soit 11% de moins que 5 ans auparavant.

Dans le même temps, les médecins spécialistes libéraux sont inégalement répartis dans le département : ils sont essentiellement concentrés dans les grandes villes et dans la vallée du Rhône.

« Compléter l'offre médicale existante, pas la concurrencer. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental

Ecrit par le 23 novembre 2024

Par ailleurs, parmi les médecins en exercice, plus de la moitié (58%) est âgée de 55 ans ou plus, laissant présager de nombreux départs à la retraite dans les années à venir (plus de 30% des ophtalmologistes du département ont plus de 60 ans).

« La loi 3DS permet aux Départements d'intervenir davantage dans le champ sanitaire, et c'est une véritable avancée, rappelle Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental. Par exemple, cette loi donne une base légale qui permet aux Départements d'assurer le recrutement du personnel de santé. Et avec la crise sanitaire, il y a nécessité de renforcer notre offre de soins. C'est un véritable choix politique. »

Les maires se sont déjà employés à réduire ses inégalités d'accès à la santé grâce à la création de 20 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) labellisées en Vaucluse, mais cela n'est pas suffisant.

« C'est pour cela que nous avons élaboré un plan santé inédit et concret pour le Vaucluse, insiste la présidente du Département. Mais notre idée, ce n'est pas de concurrencer l'offre médicale existante mais de la compléter et d'apporter de nouvelles solutions. »

Retrouvez l'interview du président de la Région Sud et de la présidente du Département de Vaucluse filmé par les services du Conseil départemental.

Faire du 'cousu main'

Parmi ces solutions, le Département a bouclé le recrutement de 8 médecins généralistes. Ces derniers seront installés soit dans les Espaces Départementaux des Solidarité, soit dans des locaux mis à disposition par les communes. Quatre villes ont déjà été identifiées pour les accueillir : Valréas, Cadenet, Avignon et Apt. Cette mesure coûtera à la collectivité entre 800 000€ et 1M€ qui seront compensés par les aides et les financements de l'Assurance maladie.

« Notre plan départemental constitue une première étape, poursuit Dominique Santoni. Il a pour ambition de faire du 'cousu main' et de s'adapter aux besoins des communes. Là où il n'y a plus de médecins, nous pouvons intervenir avec notre recrutement. Là où l'offre de soins mérite d'être renforcée, nous pourrions soutenir et accompagner. Le tout, sans oublier le développement de nouvelles formes de médecine comme la télémédecine. »

Dans ce cadre, le Département souhaite notamment accélérer le déploiement de la télémédecine dans les EHPAD car de plus en plus de résidents ont des difficultés à trouver un médecin traitant et une consultation de spécialistes. Pour cela, le Conseil départemental veut former et déployer des référents télémédecine dans ces établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Chariots de téléconsultation et 'bus santé' itinérant

Le Département envisage aussi de développer des chariots de téléconsultation (chacun équipé d'un stéthoscope et otoscope connectés). Ils permettront de réaliser une consultation à distance, pour des examens élémentaires, avec un médecin tout en étant accompagné près de soi par un professionnel de santé (pharmacien ou infirmière).

Enfin, vu le succès des vaccinobus lors de la crise sanitaire du Covid le Conseil départemental 'planche' sur la mise en place d'un bus itinérant pour aller partout sur le territoire.

Écrit par le 23 novembre 2024



Après le succès des vaccinobus, le Département souhaite mettre en place des bus santé itinérant destiné à répondre aux besoins de téléconsultations sur tout le territoire de Vaucluse.

« La santé mobile se développe de plus en plus dans notre pays et permet d'aller vers les Français les plus éloignés de la santé, constate Dominique Santoni. Le Département veut donc mettre en place un bus itinérant avec une équipe médicale qui ira dans les secteurs les moins bien lotis de notre territoire et qui s'adresserait à des populations qui ne peuvent pas ou plus se déplacer. »

Le Département valide la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat

Ecrit par le 23 novembre 2024



Le logement social et la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat ont été au cœur d'une séance-marathon lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse. Si tout le monde semblait s'accorder sur les difficultés du bailleur départemental à assumer son rôle d'aménageur c'est surtout deux visions de l'action politique qui se sont opposées. Avec d'un côté [les tenants d'une défense](#), coûte que coûte, du service public et d'autre part [ceux qui privilégient la culture du résultat](#). Avec 18 voix contre 15 et 1 abstention, ce sont ces derniers qui ont emporté la décision.

Quatre heures de débat, 32 délibérations et un dossier-papier de 994 pages pour cette plénière d'automne à Avignon. Avec en amont, devant l'hémicycle de la Rue Viala, dès 9h, un comité d'accueil d'un peu plus d'une centaine de manifestants vent debout contre la fusion-absorption programmée du bailleur social public Vallis habitat avec la coopérative de droit privé Grand delta habitat.

Cette délibération, la 22e, a pris 2 heures montre en main. Tous les groupes politiques ont pris la parole, certains avec sincérité, d'autres oubliant les dérives qui ont mené l'office départemental dans sa situation actuelle notamment lorsqu'il s'appelait encore Mistral habitat ou lors du rapprochement avec Grand Avignon résidences entraînant principalement une forte dégradation du parc de logement de Vallis habitat.

Écrit par le 23 novembre 2024

Auparavant, au milieu des salariés de Vallis habitat en colère manifestant devant l'Hôtel du département, un représentant du Parti ouvrier indépendant démocratique (Poid), tracts en main, Gilbert Saccani : « Il est inacceptable que des biens publics soient ainsi pillés. Il faut arrêter cette politique de destruction du logement social, la dégradation des conditions de vie des habitants et la hausse des loyers ».



Solution rapide et efficace

La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni, prend longuement la parole pour expliquer les raisons de cette solution : « Les locataires, encore les locataires, toujours les locataires. C'est à eux que je pense avec ce projet de fusion, motivée que je suis par le service que nous leur devons. Nous les mettons au centre des débats, avec, en Vaucluse, 15 600 logements gérés par Vallis habitat et 13 000 par Grand Delta et des habitants qui attendent qu'on engage d'indispensables rénovations. Il y a un an, le 21 septembre 2021, dans ce même hémicycle nous avons eu un débat, long et riche, vous avez fait les mêmes constats pour Vallis habitat, ses difficultés, son incapacité à remettre en état des milliers d'appartements. »

Elle continue : « Je suis une femme pragmatique qui cherche une solution rapide, efficace, loin de toute posture politicienne et idéologique. Depuis au moins 2 décennies, notre office public de HLM n'est plus performant, il a cumulé une dette considérable, le parc locatif est en totale déliquescence, Vallis habitat n'a plus ni les moyens, ni le personnel pour mener à bien toute rénovation. Il faut 450M€ pour réhabiliter le parc, le restructurer en profondeur et procéder à une réelle réhabilitation urbaine de grande envergure. Grand delta habitat a fait ses preuves de compétence, technicité dans les grands chantiers, comme d'autres coopératives dans des villes communistes comme Gennevilliers. Contrairement à la caricature que vous nous présentez, nous ne donnons par Vallis habitat au grand capital, que je sache la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann est socialiste. »

4 000 logements rénovés d'ici 5 ans

Écrit par le 23 novembre 2024

Dominique Santoni précise ensuite les engagements obtenus au fil des négociations avec la gouvernance de Grand delta habitat en général et Michel Gontard en particulier, son patron, l'ancien 1^{er} adjoint socialiste de la mairie d'Avignon. « Il s'est engagé à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans alors que notre office public n'en rénoveait que 130 par an, il en construira 500 par an dans le Vaucluse, nous aurons une minorité de blocage de 36%, les emplois seront préservés, je veillerai personnellement à ce que le personnel ne soit pas laissé sur le bord du chemin. Il faut agir et agir vite avant que les taux d'intérêt ne remontent en flèche, Vallis habitat n'y arrivera pas seul, et je répète que je ne suis pas dans une posture idéologique mais que je prends mes responsabilités d'élue pour défendre les Vauclusiens ».



Les inquiétudes de l'opposition pour le logement social en Vaucluse

Sophie Rigaut, dans l'opposition regrette « Cette fusion, nous aurions préféré un rapprochement gagnant-gagnant dans ce département où 76% des habitants sont éligibles à un logement social. Que se passera-t-il demain ? Les effectifs seront-ils maintenus ? Le montant des loyers aussi ? ». Dominique Santoni rassurera les élus inquiets sur le sort des salariés: « Les primes de vacances sont de 150€ pour Vallis habitat, 1448,50€ pour Grand Delta Habitat, pareil pour l'intéressement 1 800€ pour VH - 2 800 à 7 000€ pour GDH ».

André Castelli dénonce la précipitation de cette décision

Écrit par le 23 novembre 2024

Le communiste André Castelli n'y va pas de main morte : « J'ai l'impression d'être au marché aux bestiaux au Puy en Velay? C'est effarant et insultant de parler ainsi de Vallis habitat et de ses agents. Tout est plié d'avance, cette précipitation est inaccoutumée, vous vous levez le matin et soudain vous décidez de fusionner les deux structures ». Réponse cinglante de Dominique Santoni : « Vous lisez votre question malgré tout ce que j'ai dit en ouverture de séance, vous ne m'écoutez pas et vous continuez à avoir une posture politicienne. Croyez-vous que je me suis levée un matin et que je prenne une telle décision en quelques secondes ? Non, absolument pas, je travaille sur ce dossier qui concerne des centaines d'hommes et de femmes depuis des mois. J'ai étudié les chiffres, vérifié, écouté le point de vue des maires et des spécialistes de l'habitat social avant de penser que cette solution était la meilleure ».

Métropolisation sous-jacente pour le RN, ségrégation pour les Bompard

Marie Thomas de Malleville pour le Rassemblement National prend ensuite la parole : « Vous privatisez le social, le département est phagocyté par une métropolisation sous-jacente, vous cédez gratuitement une partie du patrimoine des vauclusiens et je me demande comment vous allez intégrer 147 fonctionnaires quand vous mettez 10 jours pour remplacer Joris Hébrard, l'ancien maire RN du Pontet qui démissionne du Conseil Départemental pour ne pas cumuler les mandats après son élection comme député ».

Autre prise de position, celle du maire d'Orange, Yann Bompard : « Certains versent des larmes de crocodile sur la disparition de Vallis Habitat, ex-Mistral Habitat, mais ce sont les mêmes qui l'ont tué il y a 20 ou 30 ans. Une ancienne présidente PS avait déclaré haut et fort qu'il n'y aurait un coup de pouce pour Orange et Bollène tant qu'un ou une Bompard serait à la mairie. Pendant tout ce temps-là, on a laissé crever le parc immobilier et ses résidents, les habitants des quartiers de Fourches-Vieilles ou de l'Aygues ont vécu douloureusement cette stigmatisation et cette ségrégation continues ».

« On ne peut plus continuer ainsi. »

Jean-François Lovisolo.

Le débat a continué avec l'élue du canton de Pertuis, Noëlle Trinquier qui dénonce la carence de locations, vu l'état des appartements : « Sur 16 500 logements du parc de Vallis Habitat 702 ne sont pas loués. Ces chiffres de vacances sont inacceptables quand on connaît le nombre de Vauclusiens qui cherchent un toit. Ensuite c'est au tour du nouveau député RN Hervé de Lépinau d'exprimer ses inquiétudes : « Vous voulez une fusion-absorption à marche forcée, mais quand il y a un absorbeur il y a forcément un absorbé qui n'a plus son mot à dire. Grand delta habitat va construire du neuf plutôt que de remettre en état des appartements insalubres ».

De son côté l'ancien socialiste Jean-François Lovisolo devenu parlementaire macroniste l'annonce : « On a réussi à mettre à genou un outil public et on se retrouve avec des appartements délabrés, insalubres, indignes, on ne peut plus continuer ainsi. Je voterai cette fusion mais je demande la création d'un comité de suivi sur le devenir des personnels de Vallis habitat ». Souhait qui sera mis en œuvre, a assuré dans la

Ecrit par le 23 novembre 2024

foulée la présidente.

Enfin Jean-Baptiste Blanc, élu LR du département et du Sénat et ancien président de Vallis habitat sous la mandature de Maurice Chabert raconte ce qu'il a trouvé en arrivant : « Une situation apocalyptique. On a fait ce qu'on a pu pour mieux gérer. La coopérative c'est une forme juridique qui existe dans des villes de gauche comme Nanterre ou Evry, elle fait partie des outils de l'économie sociale et solidaire, donc cette fusion doit marcher ».

Au bout de deux heures d'échanges tendus, la fusion a été votée : 18 voix pour, 15 contre, une abstention.

Fusion Vallis habitat/Grand Delta habitat : « C'est avant tout une décision politique »



Alors que c'est demain que l'assemblée départementale se réunira en séance plénière pour

Ecrit par le 23 novembre 2024

délibérer sur [la fusion de Vallis habitat et Grand Delta habitat](#), le sénateur socialiste de Vaucluse [Lucien Stanzione](#) rappelle qu'il reste indéfectiblement attaché à ce que le bailleur social du département reste un outil de la collectivité publique. Pour lui, ce rapprochement est davantage une volonté politique qu'une décision financière.

Lucien Stanzione, que pensez-vous du projet de fusion des bailleurs sociaux vauclusiens [Vallis habitat](#) et [Grand Delta habitat](#) dont la validation doit être votée ce vendredi 7 octobre en séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse ?

« Concernant la question du logement social, je connais un peu le sujet puisqu'il y a 10 ans j'ai été directeur de Mistral habitat avant que ce bailleur ne change de nom pour devenir Vallis habitat en septembre 2020. J'ai donc connu cette maison pendant plusieurs années et aujourd'hui, ce que je vois va au-delà de ce qui est entendable et faisable. »

Comment cela ?

« Mistral habitat s'est transformé en Vallis habitat après la fusion de Grand Avignon résidences (ndlr : l'ancien OPHLM de la ville d'Avignon puis de l'agglomération) en raison de la loi Alur 1, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové promulguée en mars 2014, qui imposait un parc minimum de 15 000 logements. Vallis habitat est donc un office public d'habitat social. C'est un service public au service des vauclusiens, mis en œuvre par le département de Vaucluse. Il y en a 200 en France et chaque département en est doté. Mais aujourd'hui il y a une décision prise par le conseil départemental, par la présidente Dominique Santoni qui dit : on procède à la dissolution de Vallis habitat et son absorption par Grand Delta habitat (GDH). Mais pourquoi ? J'ai posé la question : 'pourquoi dissoudre un outil au service du département'. Pas de réponse. »

« L'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »

Le Département évoque notamment la fragilité financière de Vallis habitat, particulièrement plombé par le mauvais état de son parc de logements ?

« Le relevé individuel de situation fait par la fédération des HLM, qui évalue la santé financière de chaque office public, fait apparaître lors des 3 dernières expertises, que Vallis habitat est plutôt en bonne santé. Ce n'est pas florissant mais la structure est en bonne santé et économiquement viable. De surcroît, le personnel qui est aujourd'hui désarçonné par ce projet de fusion absorption a fait lui aussi réaliser, dans le cadre de son CSE (Comité social et économique), une expertise par un cabinet indépendant qui arrive à la même conclusion : l'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »

« Par ailleurs, [l'Ancols](#) (Agence nationale de contrôle du logement social) a procédé à un contrôle de Vallis. Dans ce cadre, elle vient de rendre son rapport à la présidente Dominique Santoni à qui j'ai demandé de le rendre public. Si vraiment ces conclusions démontrent que cette structure n'est pas viable dans le temps parce que trop de charge, qu'il y a mauvais compte d'exploitation, et que donc il y a une catastrophe à venir. Et bien qu'elle le publie comme cela on aura la certitude de procéder à cette opération avec GDH. »

Écrit par le 23 novembre 2024

« Mais face à cela, je suis pour le service public quand on le fait bien fonctionner. Je le suis d'autant plus lorsqu'il s'agit de logement social, surtout lorsque cet outil est vauclusien. Il serait dommage de le sacrifier. Après on se bagarre tous sur des chiffres, mais le vrai souci c'est que c'est une volonté politique. »

La 'fragilité' de Vallis habitat n'est-elle pas liée au fait que, à l'époque, on a associé deux structures (Mistral habitat et Grand Avignon résidences) qui avaient déjà du mal à assurer leur rôle d'outil d'aménagement. Que ce soit dans la production de logements ou dans la capacité de maintenir en état ou de réhabiliter le parc existant ?

« C'est exact, mais la majorité départementale actuelle a eu 7 années pour remédier à cette situation. Mais maintenant, on essaye de me faire porter la responsabilité parce que j'étais là il y a 10 ans. »

« Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. »

Ne paye-t-on pas également aujourd'hui 30 ans de difficultés et de clientélisme, à droite comme à gauche, qui ont amenuisé les marges de manœuvre de Vallis habitat ?

« C'était aussi une responsabilité politique que de prendre les bonnes décisions. Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. Depuis 7 ans, ce n'est quand même pas moi qui ai procédé aux recrutements. Quand on a la responsabilité d'une telle structure, on recrute des cadres du milieu. Il y a de bons salariés, quand il y a de bons cadres. »

« Mais pour avoir un bon niveau de direction, il faut aussi s'en donner les moyens. Je le répète, c'est que l'on n'a pas la volonté politique et que l'on ne prend pas les décisions pour recruter une équipe digne de ce nom. Parce que les personnels présents ne sont pas plus 'mauvais' que les autres dès lors qu'on les anime comme il faut et qu'on leur fixe des objectifs clairs. Ça fonctionne ailleurs, pourquoi cela ne marcherait pas dans le Vaucluse. »

Mais n'est-il pas trop tard, notamment en raison des investissements majeurs à réaliser par Vallis habitat pour jouer pleinement son rôle ?

« C'est vrai que d'un côté on constate qu'il y a une structure qui a du retard et qui construit trop lentement. Mais en face, on a quoi ? On a GDH dont le président Michel Gontard est un grand professionnel du logement social. Il est entreprenant, il est innovant, il construit beaucoup et plutôt de bonne qualité. Très bien. Mais GDH est aussi particulièrement endetté. Le capital apporté par Vallis ne va-t-il pas servir à remonter la structure financière de GDH. Je pose la question, mais personne ne me répond. N'empêche que c'est une réalité. »

« J'ai su par la fédération nationale des offices HLM que le capital de Vallis a été estimé à 800M€ environ. La présidente répond que ce n'est que 204M€ car effectivement elle enlève tout ce qui est comptabilisé en dette aux banques. En-tout-cas, le capital il est là et on va venir capitaliser GDH sans que le département n'en récupère un centime. Là on fait un cadeau à la recapitalisation. »

« Et au final, est-ce qu'on ne va pas faire comme il y a quelques années avec le rapprochement de Grand

Ecrit par le 23 novembre 2024

Avignon résidences. Est-ce que l'on ne va pas prendre le risque de plomber les deux ? Je continue à dire que Vallis habitat peut augmenter sa performance si on s'en donne les moyens. »

Vous vous inquiétez également pour le montant des loyers ?

« Bien sûr il y a un plafonnement du prix au m² qui s'applique à tous les opérateurs du logement social et donc à Vallis habitat et GDH. Mais effectivement, la crainte des locataires c'est de voir désormais les loyers augmenter. On nous dit que c'est encadré tous les ans par l'indice à la construction mais ceci étant il peut y avoir aussi des dérogations au dépassement de cet indice. L'autre revers de la médaille, c'est que le patrimoine de Vallis est beaucoup plus ancien mais en même temps ce sont des loyers beaucoup plus bas car ce sont des logements anciens qui sont déjà amortis. »

Vous rejetez donc l'urgence des arguments financiers ?

« La présidente en parle depuis mai et le vote intervient le 7 octobre. Moins de 6 mois sur un dossier aussi important, bien sûr que c'est trop rapide pour prendre une décision quasiment unique en France de privatisation déguisée d'un office (ndlr : ce sera la 2^e privatisation d'un office HLM après celle réalisée dans le Jura). Car qu'on le veuille ou non, même si c'est une coopérative, GDH est un service privé du logement social, ce n'est plus un service public. »

« **Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ?** »

L'AMF (Association des maires de France) soulignait récemment la dégradation de la situation financière du logement sous la double pression des obligations de rénovations thermiques massives et de constructions nouvelles, qui impacte fortement la dette des bailleurs sociaux. Est-ce que ce rapprochement n'est pas un moindre mal car si ce n'est pas GDH, dont le siège est à Avignon et l'implantation fortement marquée en Vaucluse, cela risque d'être d'autres acteurs nationaux beaucoup plus éloignés du territoire. N'y a-t-il pas un risque à perdre la main ?

« L'argent plus cher concerne tout le monde, mais surtout celui qui est le plus endetté. Et à ce jour Vallis habitat est nettement moins endetté que GDH. Mais effectivement ces incertitudes posent la question de savoir ce que vont devenir Vallis habitat et GDH. Vallis habitat a l'avantage d'être un service public dès lors que l'autorité politique veut le conserver, alors que GDH, qui est dans le secteur l'habitat privé, est très probablement dans la ligne de mire du 1% Logement (ndlr : [Action logement](#)). Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? (ndlr : le président de GDH devrait être en poste pendant 4 ans encore). »

« Et même si madame Santoni dit qu'après la fusion le département aura une minorité de blocage avec 36% des voix au sein du conseil d'administration, croit-on vraiment que cela pèsera bien lourd face au 1% Logement qui arrivera avec des milliards sur la table. Le Département sera alors incapable de suivre financièrement. Pour moi, il y a plus de risques pour la coopérative que pour le service public de perdre la main. Tant que la collectivité dit 'je garde mon office', 'je le fais fonctionner', 'je mets l'argent qu'il faut éventuellement pour le recapitaliser'. Aujourd'hui personne ne peut acheter Vallis, et cela quelles que

Ecrit par le 23 novembre 2024

soient les sommes proposées si la volonté politique est de dire 'on ne vend pas'. »

Il y a quand même un paradoxe à ce que ce soit l'outil public indépendant qui ne tienne pas son rôle d'aménageur en termes de volume de production alors que la coopérative connaît un fort développement et apparaît comme le bon élève du logement social dans le département ? Pour s'en convaincre il suffisait de voir la réaction des maires lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse qui fustigeaient l'absence de résultats de Vallis et soulignaient la facilité de travailler avec GDH. Lors de l'annonce de la fusion on pouvait également remarquer la présence des maires vauclusiens directement concernés par les projets Anru qui sont vitaux pour le logement social en Vaucluse.

« Le chantier Anru qui débute à Orange dans la cité de l'Aygues à Orange prouve bien que Vallis est capable de mener des projets de ce type-là. Il y a aussi des opérations sur la rocade à Avignon. On en revient toujours à la même problématique. Si on a une bonne équipe, le programme on le démarre et on le mène à bien ensuite. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et si l'on n'a pas été bon avant il faut le reconnaître. »

« Par ailleurs, il faut se rendre compte que les maires ne siègeront plus de droit dans le conseil d'administration de GDH, comme c'est le cas à Vallis. Alors bien sûr il peut y avoir des conseillers départementaux également maire, mais les maires en tant que tels, en tant qu'institution communale, il n'y en aura plus alors que leur place est primordiale dans ces structures où se décident les programmes de construction. Alors oui, certains maires disent 'c'est une bonne opération' mais d'autres disent qu'ils ne sauront plus ce qui se passe chez eux. Mais aujourd'hui il y a une direction politique au Département, avec une présidente qui me fait peur quand elle dit je suis une femme de droite assumée. Donc cela veut dire qu'elle applique la politique à laquelle elle croit et puis c'est tout. Avec les convictions que j'ai, si j'étais président, je ferais autre chose. »

La solution idéale serait donc de rester sur un statu quo ?

« Il faut procéder à une vraie professionnalisation de l'équipe d'encadrement comme déjà évoqué. Il faut aussi relancer le processus de construction en recapitalisant si nécessaire pour se donner les moyens. Il faut également fixer des objectifs clairs avec une présidence à la hauteur avec quelqu'un qui tient la route. Pourquoi pas la présidente Santoni : elle a la volonté et la détermination. Moi je dis à la présidente : 'il faut y aller' C'est une femme de conviction, de caractère, qui est à la tête d'une structure qui en vaut la peine et sa responsabilité n'est pas d'abandonner le service public. Au contraire c'est de le faire vivre. Sinon on peut privatiser le RSA, l'entretien des routes ou les collèges. Si c'est ça faire de la politique, il faut faire autre chose, il faut être chef d'entreprise. Etre président du département c'est avant tout, comme toutes les collectivités, assumer des responsabilités et parfois même des 'emmerdements'. Sinon on fait autre chose car il ne faut pas abandonner le service public du logement. »

Propos recueillis par Laurent Garcia